

Que reste-t-il du Labyrinthe ?

Quelques sondages archéologiques dans le Bosquet de la reine

par Annick Heitzmann et Adeline Bats

Les tempêtes de 1990 et 1999 ayant détruit partiellement le parc du château de Versailles, une politique de replantation fut mise en œuvre, accompagnée de plusieurs restitutions de bosquets. Se posait alors la question de l'état historique à reconstituer. En 1990, il avait été décidé de remettre le parc dans l'état qu'il avait à son apogée, c'est-à-dire à la mort d'André Le Nôtre en 1700. Aussi les bosquets replantés dans les années 1990 et au début des années 2000 ont-ils été restitués selon l'aspect qu'ils avaient cette année-là : Quinconces de Louis XVI, redevenus bosquets de la Girandole et du Dauphin, Encelade, Trois Fontaines. Mais depuis la fin des années 2000, les restitutions ne sont plus systématiques et la question du Bosquet de la reine, qui avait remplacé sous Louis XVI le Labyrinthe de Louis XIV, fut épineuse. En effet, la fragilité et la complexité des aménagements du Labyrinthe supposaient des travaux lourds et un entretien régulier. L'étude préalable à sa replantation fut accompagnée d'une reconnaissance des vestiges archéologiques, menée en 2008. Ces investigations archéologiques devaient étayer les choix de réaménagement.

Le Labyrinthe

L'architecte des jardins André Le Nôtre établit le Labyrinthe dans les limites du « Petit Bois Vert », dont les mentions apparaissent en 1665 dans les *Rapports à Colbert*¹ et la *Gazette de France*². Commencé en 1668, ce bosquet ne fut complètement achevé qu'en 1680. L'idée en vint à Charles Perrault lors de la publication des premiers livres des *Fables d'Esopé mises en vers par Monsieur de la Fontaine*. Ce ne fut d'abord qu'un bosquet aux allées capricieuses et aux décorations de verdure. Puis, à partir de 1671, un réseau hydraulique fut mis en place pour trente-huit bassins (ou fontaines) de formes et de tailles variées, aménagés de 1672 à 1674. Ce réseau hydraulique était composé de canalisations en plomb, d'un réservoir et d'au moins une pierrée, établie en 1674, qui servait pour l'écoulement des eaux à la sortie du bosquet. Cette pierrée était située sous le seuil de la grille qui faisait face au dernier bassin.

Chacune des trente-huit fontaines – une trente-neuvième fut ajoutée quelques années plus tard – illustrait une fable d'Ésope. Leur décoration était centrée sur des sculptures animalières en plomb polychrome, exécutées sur des modèles fournis par Charles Le Brun et disposées dans un écrin de rocaillage et d'éléments végétaux métalliques. Les sculpteurs sont connus grâce aux *Comptes des Bâtiments du roi*³ et à un plan conservé à Stockholm⁴. On peut ainsi citer les noms de Benoît Massou, Pierre Le Gros l'Aîné, Pierre Mazeline, Jean-Baptiste Tuby, Étienne Le Hongre, Jacques Houzeau, Martin Desjardins, Louis-Gabriel Blanchard et les frères Gaspard et Balthazar Marsy⁵.

Les allées furent bordées de treillage dès 1673, bien que cela n'apparaisse pas dans les vues des fontaines que Sébastien Le Clerc et Jacques Bailly réalisèrent en 1674. Au cours de ces deux années, des bancs en bois, et vraisemblablement aussi en pierre, furent disposés dans le bosquet pour favoriser le repos et la méditation. Entre 1676 et 1677, furent érigés trois pavillons de treillage, deux couverts en dôme autour des bassins du *Combat des animaux* (dit aussi la *Chanve-souris et les oiseaux*) et des *Cannes et du barbet* (encore appelé le *Gouffre*) ; ainsi qu'un cabinet quadrangulaire indépendant dont le plafond fut peint par les frères Lemoyne en 1680 (Fig. 1).

1 Mélanges Colbert, 28 avril 1666 et 18 septembre 1666 (Bibliothèque nationale de France, Ms 137 f. 472 et Ms 140 f. 441).

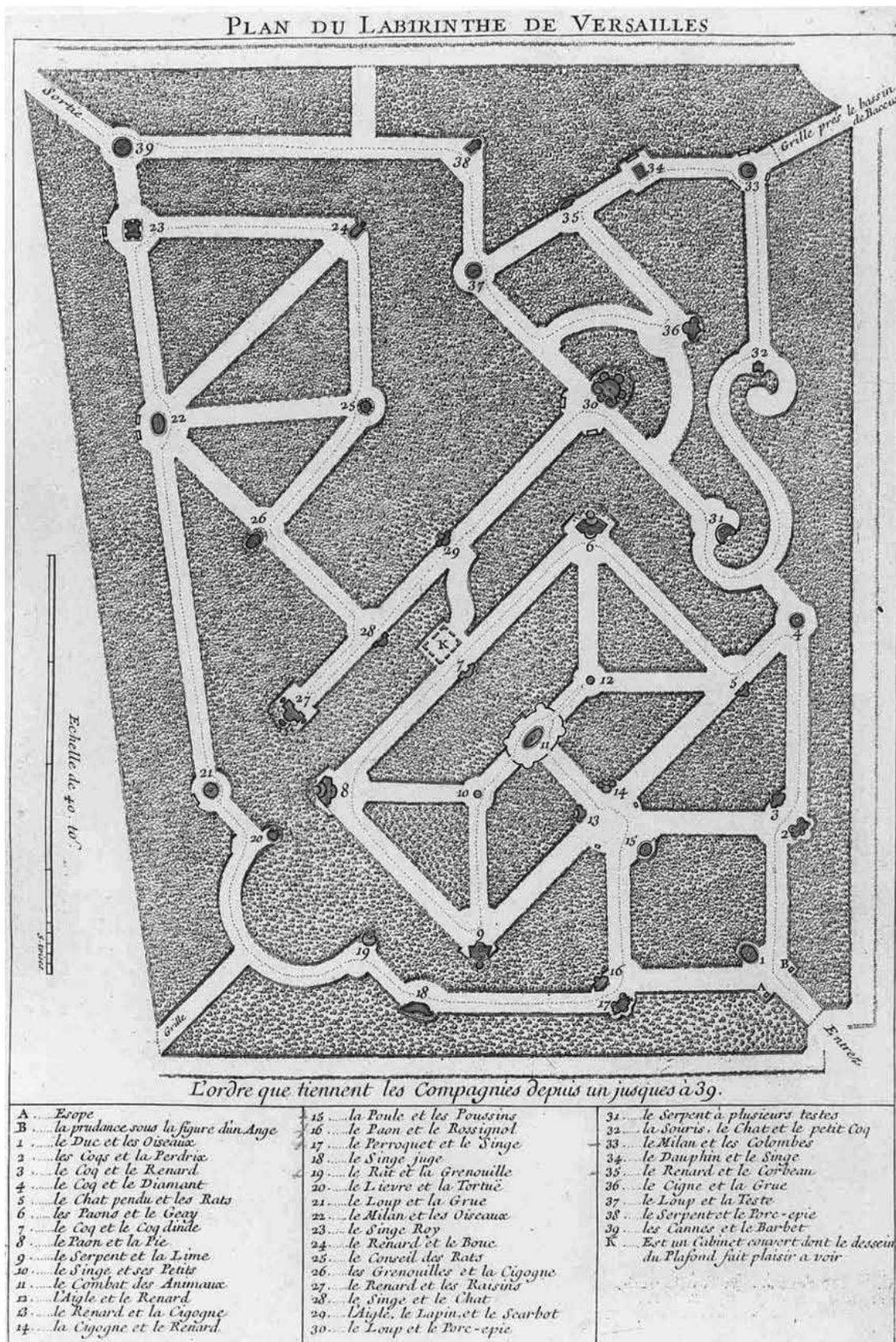
2 Gazette de France, 20 juin 1665 (Archives nationales, O/1/3263).

3 *Comptes et bâtiments du roi* (Archives nationales O/1/2129 à O/1/2278).

4 Plan découvert par M. Weigert à Stockholm dans les papiers du Comte de Tessin. WILHELM J., « Le Labyrinthe de Versailles », *Revue d'Histoire de Versailles et des Yvelines*, 1936, p. 43-63.

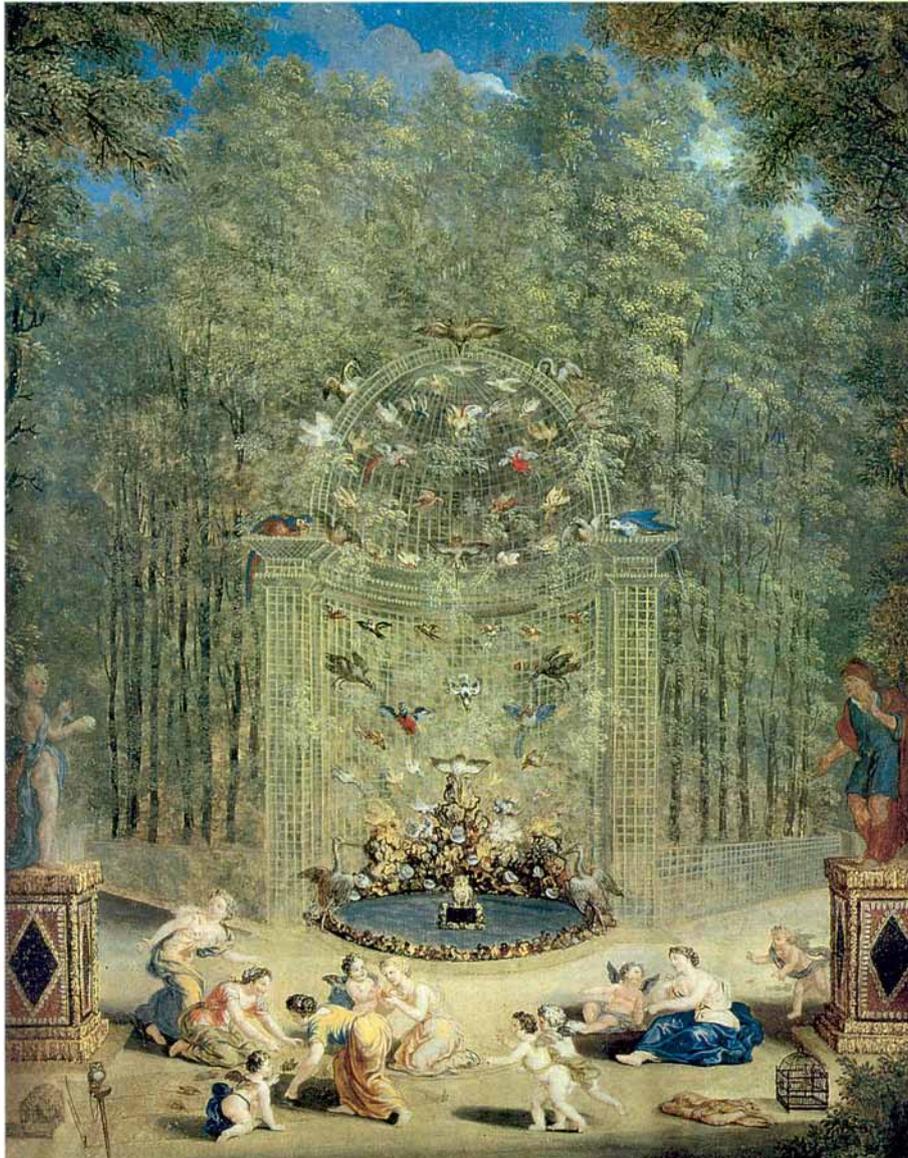
5 WILHELM J., « Le Labyrinthe de Versailles », *Revue d'Histoire de Versailles et des Yvelines*, 1936, p. 53

Fig. 1 : Gilles Demortain, *Plan du Labyrinthe*, estampe : 41 × 27,5 cm in *Plans, profils et élévations...*, 1714. Versailles, châteaux de Versailles et de Trianon, invgravures_grosseuvre__1461_pl 29.



L'entrée dans le bosquet se faisait par une grille de fer située au nord-est, que seules franchissaient les personnes dûment choisies. Après le passage de la grille, on pouvait admirer les statues d'Ésope et de l'Amour tenant le fils d'Ariane (Fig. 2).

Fig. 2 : Jean Cotelle le Jeune, *Cabinet des Oiseaux*, 1693, huile sur toile : 2 × 1,4 m. Versailles, châteaux de Versailles et de Trianon, MV730.



© Château de Versailles

Le bosquet était constitué de plusieurs allées au croisement desquelles se trouvait un petit bassin décoré de sculptures en plomb peint au naturel représentant une scène animalière. Si le Labyrinthe était conçu pour empêcher le promeneur d'avoir une vision globale de l'ensemble, il était pensé de telle manière que, de partout, l'on pût voir au moins deux fontaines. Les plans d'époque indiquent l'itinéraire officiel, qui permettait de voir les unes après les autres, sans s'égarer, les merveilles du Labyrinthe. Le parcours se déroulait sur environ sept cents cinquante mètres et la promenade complète, avec ses stations devant chaque fontaine et dans les cabinets de verdure, exigeait plus d'une heure.

Le Labyrinthe fut l'objet d'une série de restaurations dans les années 1680 : réparation des sculptures d'animaux, remise en état du corroi de glaise du réservoir, rétablissement ou réfection à neuf du rocaillage. Il fut peu touché par le changement de goût qui modifia l'aspect de nombreux bosquets du parc au milieu des années 1680 : seules quelques margelles de rocailles furent remplacées par des cordons de marbre et quelques guéridons et des socles de marbre furent placés dans deux fontaines. En 1693 et 1694, le bosquet fut ceint d'une palissade en perches de châtaigner. À l'extrême fin du règne de Louis XIV, animaux de plomb et panonceaux furent encore repeints.

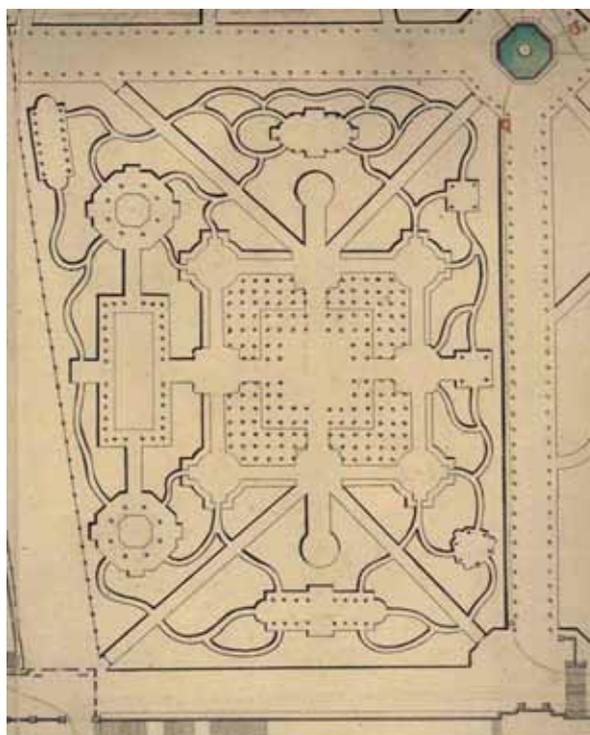
Dans les années 1710, Jules Hardouin-Mansart ayant succédé à André Le Notre pour la direction des jardins, quelques tronçons d'allées furent ajoutés au tracé du Labyrinthe, augmentant le nombre des accès et reliant certaines fontaines jusqu'alors indépendantes. Ceci perturba le cheminement préétabli.

Quoique déjà désuet à la fin du règne de Louis XIV, le Labyrinthe fut entretenu par son successeur. De nouveaux travaux de restauration furent entrepris, entre 1722 et 1738, sur les sculptures de plomb, les treillages et le rocaillage. Cependant, après 1739, il ne fut plus question du Labyrinthe pour la moindre réparation : le coût de son entretien et la désaffectation entraînèrent la négligence et la dégradation progressive du bosquet.

Le Bosquet de la reine

Le bosquet du Labyrinthe fut détruit en 1775, lors de la replantation des jardins de Versailles entreprise par Louis XVI peu après son accession au trône. En 1778, on le remplaça par une composition influencée par le nouveau goût pour les jardins, mêlant les allées serpentine inspirées des jardins à l'anglaise, à la rigueur des tracés à la française (Fig. 3).

Fig. 3 : Le bosquet de la reine en 1780. Château de Versailles, Service d'archives, Liasse 9 n° 19.



© Jean-Marc Manai

Ce nouveau bosquet ne comportait ni vase ni statues : son intérêt venait essentiellement de l'essence de ses arbres, pour la plupart nouvellement introduites en France⁶. Il fut désigné par les termes « Bosquet de l'ancien Labyrinthe » ou « Bosquet de Vénus », bien qu'aucune statue de cette déesse ne l'ait orné avant 1839. C'est là que se déroula, en 1784, la fameuse scène de l'*Affaire du collier*, qui compromit Marie-Antoinette.

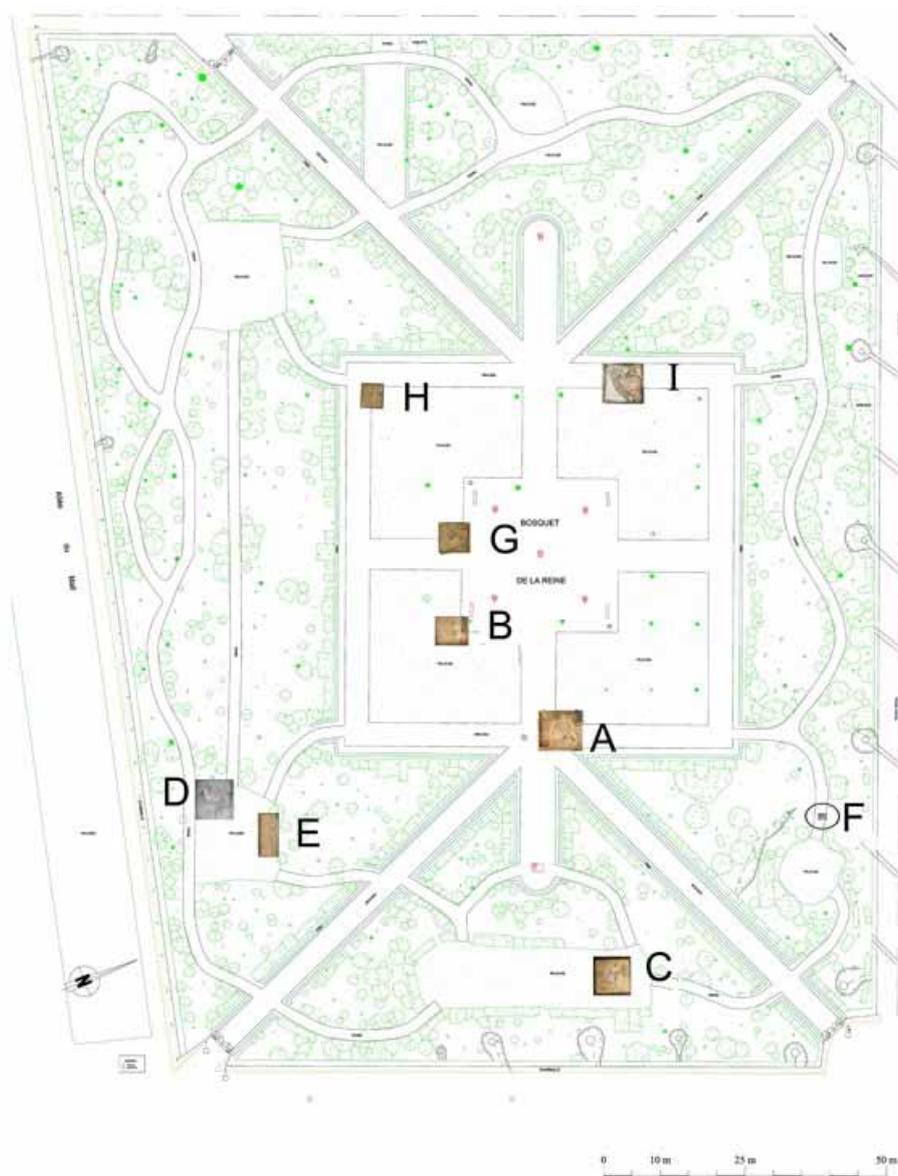
Après l'abandon révolutionnaire, Napoléon y fit des réparations et ajouta quelques décorations (un vase en granit et des aiguières en bronze), qui perdurèrent sous la Restauration. En 1825, le bosquet fut l'objet d'une replantation partielle. C'est seulement deux ans plus tard qu'apparut pour la première fois l'appellation de « Bosquet de la reine ». Un nouveau réaménagement fut réalisé sous Louis-Philippe au cours duquel fut introduite, en 1839 la statue de *Vénus de Médicis*. Ces dernières campagnes de travaux laissèrent le bosquet dans un état simplifié, ne correspondant plus vraiment à ce qui existait sous Louis XVI.

Sous le Second Empire, on installa à son extrémité orientale la statue du *Gladiateur combattant*, peut-être en 1857. En 1882, la *Vénus* fut transportée au musée du Louvre et remplacée par une statue de *Diane chasseresse*. On installa également une Minerve de marbre polychrome à l'extrémité occidentale du bosquet. Enfin, une nouvelle campagne de replantation toucha tout le parc dans les années 1860-1880. L'état actuel du bosquet est l'héritier de cette replantation. Les arbres plantés à cette époque, arrivés à obsolescence, furent décimés par les tempêtes de février 1990 et de décembre 1999.

Les sondages archéologiques

Une campagne de fouille fut menée en juin et juillet 2008, dans le cadre de l'étude préalable à la replantation du bosquet. Elle a livré un certain nombre de structures maçonnées, renseignant sur l'emplacement exact des bassins. Ainsi, les fontaines nommées *Le combat des animaux* (sondage A), *Le cabinet de treillage* (sondage B), *Le paon et le rossignol* (sondage C), *Le loup et la grue* (sondage D), *Le lièvre et la tortue* (sondage E), *Le coq et le renard* (sondage F), *L'aigle, le lapin et l'escarbot* (sondage G), *Le conseil des rats* (sondage H) et *Le loup et le porc-épic* (sondage I) ont été localisées (Fig. 4).

Fig. 4 : Implantation des sondages sur le plan actuel du Bosquet de la reine. Montages photographiques.



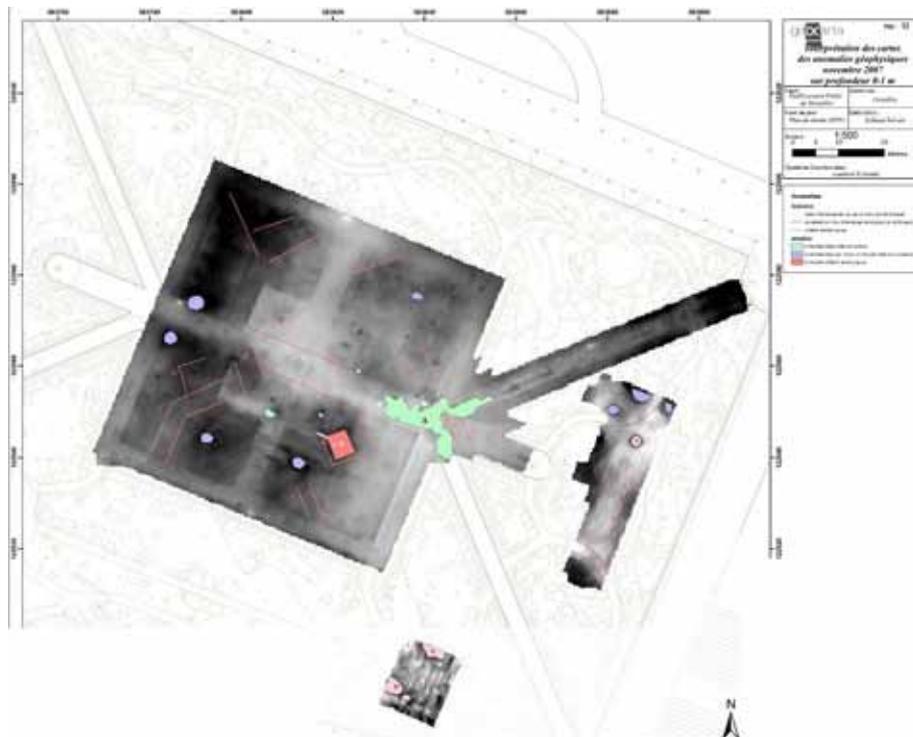
© Château de Versailles

En outre, les vestiges archéologiques fournissent des indications sur les méthodes utilisées pour la construction des bassins, la composition du rocaillage et sur les structures annexes : fondations de treillage, socles des sculptures de plomb.

La prospection géophysique

Avant de commencer les recherches archéologiques, il a été décidé de pratiquer une exploration géophysique par prospection électrique (Fig. 5). En effet, les vestiges recherchés étaient de petites structures d'à peine quelques mètres d'envergure, dispersées sur une surface importante. La superposition des plans anciens sur un relevé topographique récent était donc inexploitable, d'autant que les plans anciens ne concordaient pas entre eux et qu'il était difficile de déterminer lequel était le plus exact. Cette prospection a été menée par l'entreprise Géocarta.

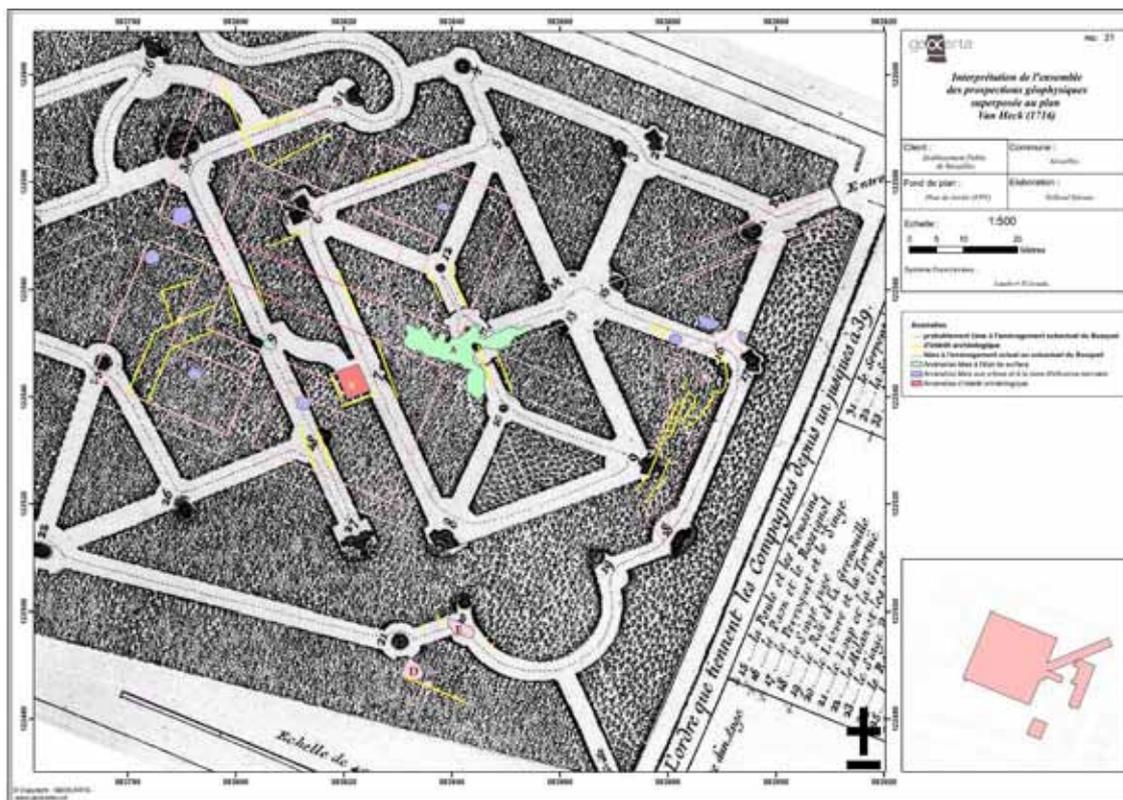
Fig. 5 : Interprétation des anomalies géophysiques.



© Géocarta

Elle a déterminé que le plan ancien le plus exact était celui de Gilles Demortain (Fig. 6) et fait apparaître cinq anomalies pouvant correspondre à des vestiges archéologiques du Labyrinthe.

Fig. 6 : Plan des anomalies géophysiques superposé à celui de Gilles Demortain.



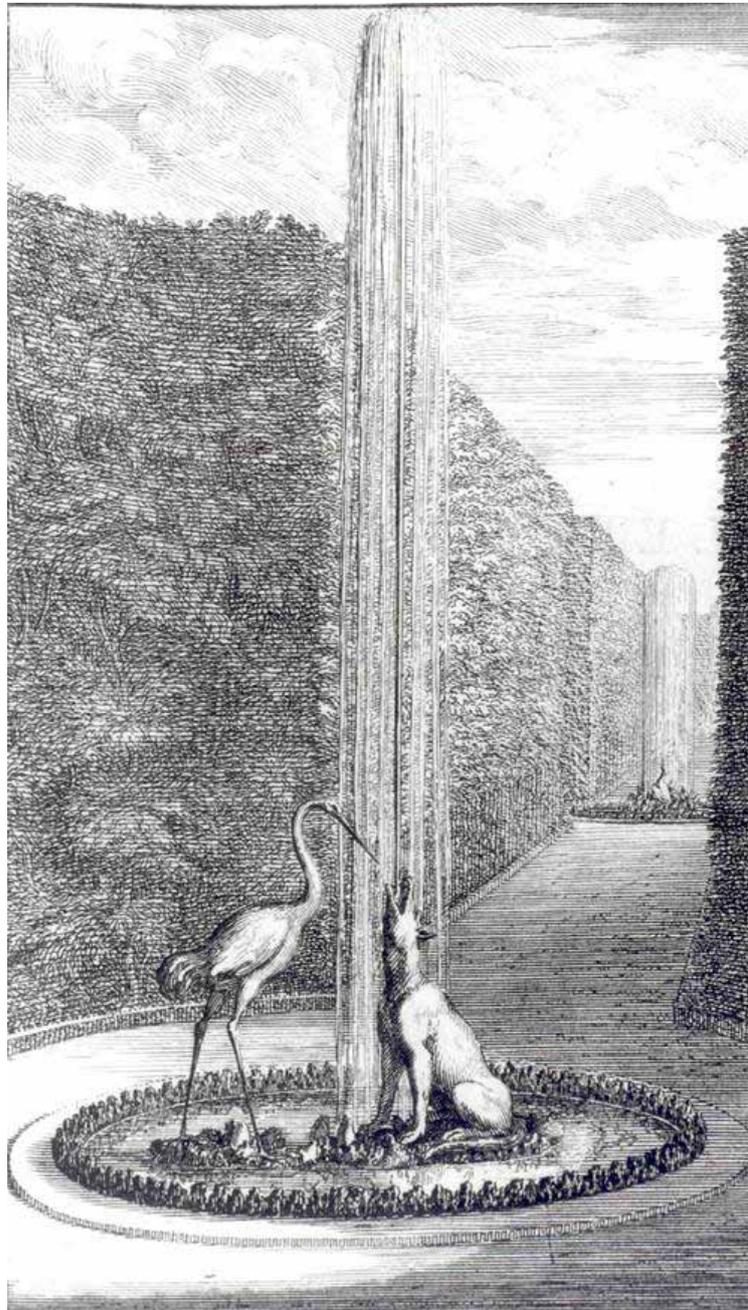
© Géocarta

Cinq sondages ont été ouverts en juin 2008, à l'emplacement de ces anomalies (sondages A à E) et ont permis d'affiner la superposition des plans. Basés sur cette superposition, quatre autres sondages ont été réalisés en juillet à l'emplacement de fontaines qui n'avaient pas été repérées par la prospection (sondages F à I). Chacun de ces neuf sondages a livré des restes de maçonnerie, ou des gravats de démolition, et des restes de rocaillage décoratif.

Les modes de construction des bassins

Les bassins des fontaines du *Loup et la grue* (Fig. 7) et du *Lièvre et la tortue* étaient composés d'un mince lit de petits cailloux qui, autrefois, était recouvert d'une couche de chaux sur laquelle s'étalait une feuille de plomb.

Fig. 7 : Sébastien Leclerc, *Le loup et la grue*, 1677, gravure, in Charles Perrault, *Labyrinthe de Versailles*, Paris, Imprimerie royale. Paris, Bibliothèque nationale, Va 78^e fol. T. 7.



La chaux s'est diluée dans le sol, au gré des intempéries. En périphérie, un renflement de mortier très dur constituait la margelle du bassin (Fig. 8). La feuille de plomb remontait sur ce renflement qu'elle enveloppait. Le rocaillage de la margelle était posé directement sur le plomb.

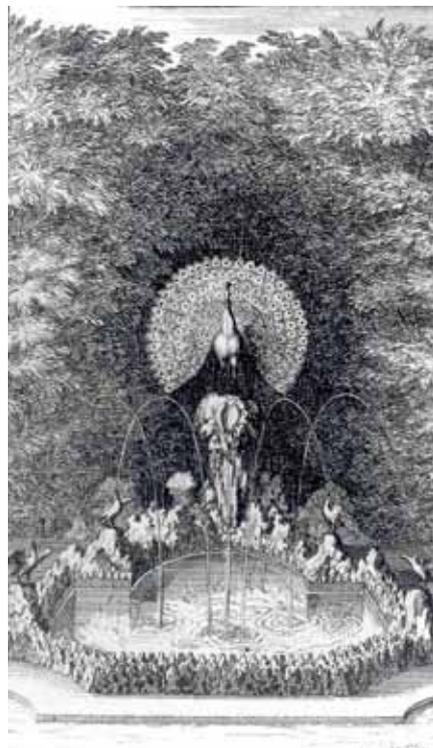
Fig. 8 : Vestiges de la fontaine *Le loup et la grue* (sondage D) photographiés d'une nacelle.



© Annick Heitzmann

La fontaine du *Paon et du rossignol* (Fig. 9) était constituée d'une semelle de maçonnerie de pierres liées au mortier de sable jaune (Fig. 10).

Fig. 9 : Sébastien Leclerc, *Le paon et le rossignol*, 1677, gravure, in Charles Perrault, *Labyrinthe de Versailles*, Paris, Imprimerie royale. Paris, Bibliothèque Nationale, Va 78e fol. T. 7



© Jean-Marc Manäi

Fig. 10 : Vestiges de la fontaine Le paon et du rossignol (sondage C) photographiés d'une nacelle.



© Annick Heitzmann

Sans doute était-elle autrefois surmontée d'un lit de brique, comme la fontaine du *Loup et du porc-épic* (Fig. 11), qui, en aval du terrain, était plus profondément enfouie et donc mieux conservée (Fig. 12).

Fig. 11 : Sébastien Leclerc, *Le Loup et le Porc-épic*, 1677, gravure, in Charles Perrault, *Labyrinthe de Versailles*, Paris, Imprimerie royale. Paris, Bibliothèque nationale, Va 78^e fol. T. 7.



© Jean-Marc Manai

Fig.12 : Vestiges de la fontaine du Loup et du porc-épic (sondage I).



© Jean-Marc Manai

Une couche de chaux formait joint entre cette semelle et le lit de briques sus-jacent, qui supportait la feuille de plomb assurant l'étanchéité du bassin (Fig. 13).

Fig. 13 : Vue en coupe du radier de la fontaine du Loup et du porc-épic (sondage I).



© Annick Heitzmann

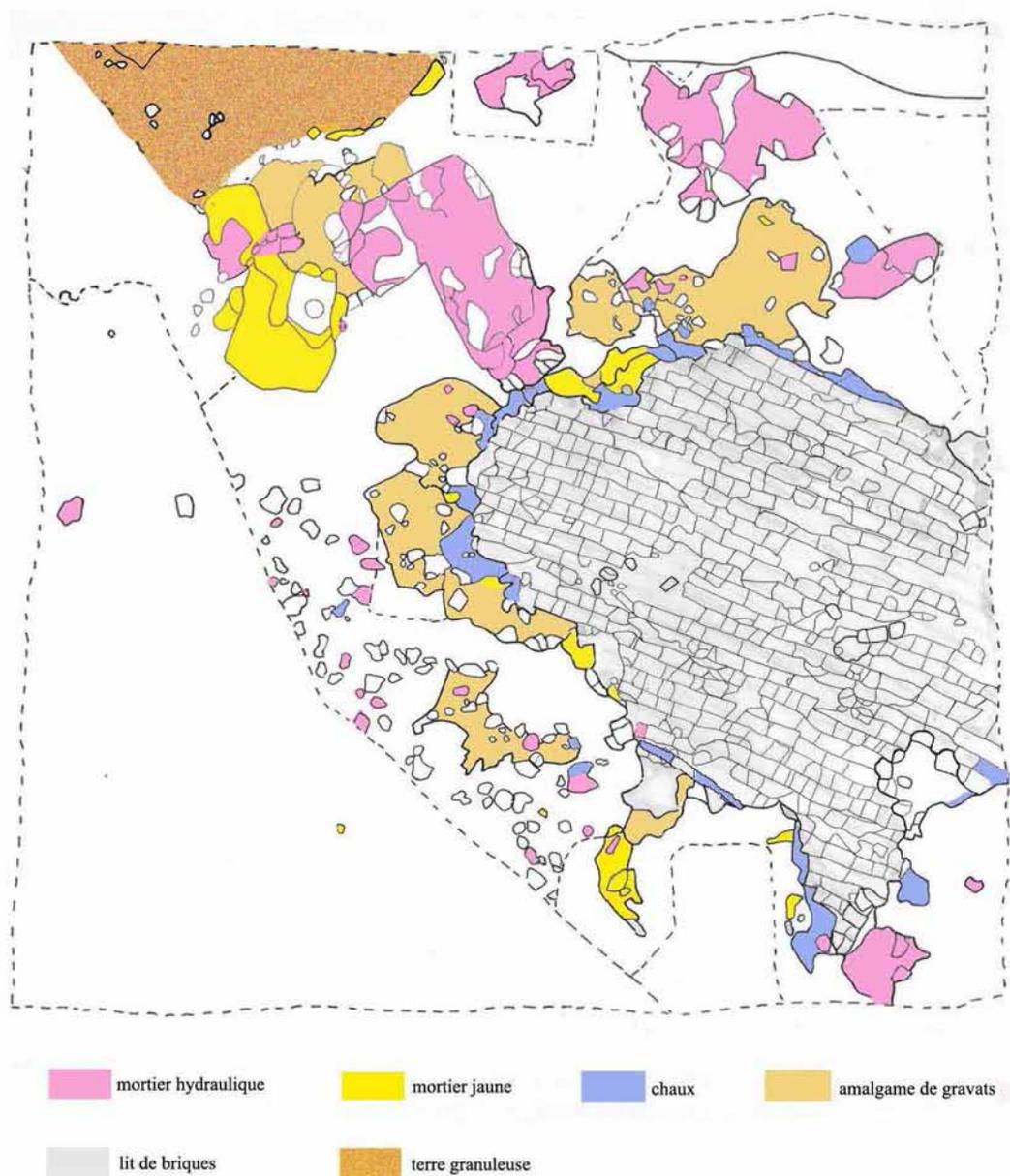
Les vestiges du bassin du *Loup et de la grue* diffèrent sensiblement de ceux du bassin du *Paon et du rossignol*. Au lieu d'une semelle de maçonnerie au mortier jaune, sans rebord, ils sont constitués d'un mince lit de cailloux de petit module, non lié, entouré d'une large bordure à peu près circulaire et interrompue par endroits. Cette bordure est composée de mortier très dur, de différentes tonalités, contenant quelques pierres.

L'utilisation de l'un ou de l'autre de ces types de construction ne se justifie pas par la taille, puisque les fontaines du *Paon et du Rossignol* et du *Loup et la grue* sont sensiblement de même dimensions:

Les supports des sculptures de plomb

Le sondage de la fontaine du *Loup et du porc-épic* – le plus important du chantier de 2008 – a livré les fondations des arcs rocaillés et des vasques qui encadraient ou supportaient les animaux de plomb, à l'arrière et sur les côtés du bassin. Ces massifs de maçonnerie renfermaient les canalisations des jeux d'eau, aussi nécessitaient-ils un mortier hydrofuge, de couleur rose. D'autres massifs, liés au mortier jaune, étaient les fondations des poteaux du treillage. L'une d'entre elle possédait encore son dé de scellement de poteau, en pierre calcaire. (Fig. 14).

Fig. 14 : Vestiges du bassin *Le loup et le porc-épic* (sondage I). Relevés avec indication de la nature des matériaux.



Le rocaillage

Dans tous les sondages, des éléments de rocaillage furent découverts, éparpillés autour des structures maçonnées ou mêlés aux gravats de démolition. Ils consistent en différents matériaux : meulière, silex, quartz, améthystes, pâtes de verre... et notamment des coquillages qui ont fait l'objet d'une étude malacologique (Fig. 15 et 16).

Fig. 15 : Éléments de rocaillage.



© Annick Heitzmann

Fig. 16 : Jacques Bailly, Sébastien Leclerc (d'après), *Le lièvre et la tortue*, [1675-1679], gravure enluminée. Paris, musée du Petit Palais.



© Jean-Marc Manai

Ils étaient jadis attachés à la maçonnerie par des fils de cuivre et des pitons ferreux, ou bien fixés par du mortier, selon leur emplacement, à plat ou en surplomb. Des éléments semblables ont été mis au jour dans d'autres chantiers de fouilles menés dans le Petit parc du château de Versailles. Par contre, il n'a été trouvé nulle part ailleurs d'éléments en métal cuivreux, restes du décor végétal des fontaines du Labyrinthe (Fig. 17).

Fig. 17 : Éléments de décor végétal en métal cuivreux.



© Adeline Bats

Le mobilier archéologique

Outre ces éléments de rocaillage, quelques objets manufacturés ont été mis au jour durant cette campagne de fouille. Il s'agit principalement de poteries, d'objets métalliques ou en verre, trouvés sous forme fragmentaire. Le mobilier céramique consiste essentiellement en tessons de vases de jardin, en faïence bleue et blanche (Fig. 18), ainsi que de terre cuite recouverte de glaçure verte. Aucune poterie complète n'a pu être reconstituée. Il s'agit de rebuts, vraisemblablement exogènes, ne témoignant pas d'un état du bosquet.

Fig. 18 : Morceau reconstitué de vase de Jardin.



© Sylvie Raout

Conclusion

La campagne archéologique a permis de constater qu'il restait dans le sol du Bosquet de la reine des traces des fontaines du Labyrinthe. Cependant, celles-ci sont très ténues et pas toujours lisibles. Certaines des maçonneries étaient tellement affleurantes qu'il est même étonnant qu'elles n'aient pas été davantage détruites, notamment à l'est du bosquet qui se trouve en haut de pente. Malgré tout, les données récoltées ont enrichi l'étude historique, notamment en ce qui concerne la localisation des fontaines, leur réalisation technique, très fragile, et la composition de leur décor. Seules neuf des trente-neuf éléments construits du bosquet (trente-huit fontaines et un pavillon de treillage) ont été investigués, mais la plupart des structures non fouillées se trouvent en terrain planté et sont probablement encore moins bien conservées que celles mises au jour en 2008.

Depuis la fin du chantier archéologique et le rendu de l'étude préalable, la décision quant au devenir du Bosquet de la reine a été prise, mais est toujours en attente de réalisation : le Bosquet de la reine ne redeviendra pas Labyrinthe et sera rétabli dans son état XIX^e siècle.

Résumé :

Dans le cadre d'une étude préalable à la replantation du Bosquet de la reine, des sondages archéologiques ont été pratiqués afin d'aider au choix de l'état historique à restituer. En effet, le Bosquet de la reine avait remplacé en 1778 le prestigieux Labyrinthe de Louis XIV. De plus, le Bosquet de la reine avait lui-même connu plusieurs états au cours de ses deux siècles d'existence. En amont de l'intervention archéologique, une prospection géophysique fut réalisée afin de repérer dans le sous-sol d'éventuelles anomalies d'origine archéologiques. Le résultat de cette prospection, superposé aux plans anciens et actuels, a permis de choisir les zones de sondages. Dans un premier temps, cinq sondages furent réalisés, suivis par quatre autres, non repérés par la prospection. Ces neuf sondages ont permis de localiser les fontaines du Labyrinthe et d'approfondir nos connaissances sur les méthodes utilisées pour leur construction. Il a en outre été découvert de nombreux éléments du rocaillage décoratif, notamment des coquillages qui ont fait l'objet d'une étude malacologique.

Summary :

When the replanting of the Bosquet de la Reine became necessary, some sondages were undertaken as part of the initial studies. They would help in deciding which of the previous forms of the bosquet should be the target of the restoration. The Bosquet de la Reine had, in fact, replaced the famous Labyrinth of Louis XIV during the reign of Louis XVI, and the Bosquet itself has known many changes during its more than two centuries of existence. In advance of the archaeological work, a geophysical survey was carried out, in order to locate possible anomalies in the subsoil which could guide the sondages. Once the first series of five sondages had been carried out, four more were dug, determined by a simple superposition of the plans. These nine sondages revealed the location some of the fountains of the Labyrinth, and added to our knowledge of their construction methods. In addition, a number of "rocaillage" were discovered, notably some seashells which were the subject of a malacological study.

Mots clés : Parc, Labyrinthe, bosquet, Bosquet de la reine, fontaine, hydraulique, Louis XIV, Louis XVI, prospection géophysique, archéologie, rocaillage.

Key words : Park, Labyrinth, grove, Bosquet de la reine, fountain, hydraulic, Louis XIV, Louis XVI, geophysical survey, archaeology, rocaillage.

Annick Heitzmann : Chargée de recherche au Centre de recherche du château de Versailles.

Adeline Bats : Attachée de recherche au Centre de recherche du château de Versailles